

**MAIRIE
OUZOUER LE DOYEN**

Tél. 02 54 80 49 03
4, rue du Moulin à Vent
41160 OUZOUER LE DOYEN



Ouzouer-le-Doyen, le 14 décembre 2020

Informations – Administrés

Travaux d'assainissement collectif bourg

Les travaux d'assainissement collectif du bourg sont actuellement terminés. Nous vous informons que les foyers concernés par ces travaux ne pourront se raccorder au réseau collectif que **fin janvier 2021**.

Enquête publique – Epandage des boues de la station d'épuration blaisois

Une enquête publique a débuté le **10 décembre 2020 et jusqu'au 11 janvier 2021** concernant l'épandage des boues issues de la station d'épuration de Blois sur le territoire des communes dont Ouzouer-le-Doyen fait partie. Le dossier est consultable à la mairie aux jours et heures d'ouverture au public ou téléchargeable sur le site : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> .

Le commissaire enquêteur, désigné pour cette enquête, tiendra une permanence **le lundi 28 décembre 2020 de 14h à 17h à la mairie d'Ouzouer-le-doyen**, pour répondre à vos questions. Un registre est disponible en mairie durant toute la durée de l'enquête afin que chacun puisse émettre son avis.

Colis des aînés

Dans le cadre du COVID 19, le repas des aînés ne pourra avoir lieu en mars 2021, la municipalité a décidé d'offrir aux personnes de 60 ans et plus, un colis. Les élus de la Commune distribueront ce colis aux personnes vulnérables et pour les autres personnes qui ont remis le coupon-réponse, elles pourront venir le récupérer au secrétariat de mairie les 21 et 22 décembre 2020 pendant les horaires de permanence au public et le 24 décembre 2020 permanence des élus de 9h à 12h.

Sictom – Ordures ménagères et tri sélectif

La lettre d'information et le calendrier pour l'année 2021 seront distribués par la Commune.

Inscriptions sur les listes électorales :

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en allant sur le site suivant :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Si vous avez emménagé sur la commune, vous pouvez venir à tout moment, en respectant les jours et horaires d'ouverture du secrétariat de mairie, muni de votre ancienne carte d'électeur, un justificatif de domicile et votre CNI pour procéder à votre inscription en vue des prochaines élections pour l'année 2021.

Pour rappel : les jeunes ayant 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Vous pouvez néanmoins, contacter la mairie de domicile pour confirmation.

Recensement militaire

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté. Cette attestation servira pour toute inscription au code, permis de conduire, concours... L'attestation doit être conservée au même titre qu'un diplôme.

4 mois après le recensement, le site Majdc.fr permettra au jeune :

- Préparer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Géo localiser son CSN et son site et s'informer sur le contenu de la JDC
- Dialoguer avec le CSN par messagerie, obtenir des attestations, signaler une indisponibilité, actualiser ses données personnelles,
- Télécharger sa convocation, son attestation de participation à la JDC.

Votre contact :

Centre du service national d'Orléans

Tél : [09.70.84.51.51](tel:09.70.84.51.51) / csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

Ce recensement militaire impliquera l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune pour le jeune à ses 18 ans.

Fermeture du secrétariat de mairie

En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie sera fermé les jours suivants

- Jeudi 24 décembre
- Mardi 29 décembre
- Jeudi 31 décembre

Vœux de la municipalité : En raison de la situation sanitaire et du plan Vigipirate, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu en janvier 2021.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Prenez soin de vous.



Mairie D'Ouzouer-le-Doyen – 4 rue du Moulin à Vent 41160 Ouzouer-le-Doyen

Tél : 02.54.80.49.03 – courriel : commune.ouzoulerdoyen@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie : lundi de 13h45 à 18h45- mardi 13h45 à 17h15 et jeudi 13h30 à 17h00